Politique méditerranéenne: suivi de la Conférence de Barcelone 1995

1996/2113(COS) - 29/01/1996

Le Conseil a accueilli favorablement les propositions concrètes élaborées par la Présidence en collaboration avec la Commission concernant en particulier le calendrier des réunions du Comité euro-méditerranéen du processus de Barcelone et de hauts fonctionnaires ainsi que les différentes actions pouvant être mises en oeuvre au cours de l'année 1996. Le Conseil est convenu de revenir périodiquement sur ce dossier afin de procéder à une évaluation régulière de l'état d'avancement des travaux de mise en oeuvre du partenariat euro-méditerranéen et de lui donner, pour autant que nécessaire, l'impulsion politique appropriée. Le Conseil a également rappelé les conclusions du Conseil européen de Madrid sur l'Algérie et est convenu de revenir sur ce dossier lors de sa session de mars 1996 sur base d'une proposition annoncée par la Commission.